


# Chargé(e) de mission sur le contrat de transition écologique

<b>FICHE DE POSTE</b>	<b>INTITULE POSTE :</b> Chargé(e) de mission sur le contrat de transition écologique	<b>FILIERE :</b> Technique <b>GRADE :</b> Technicien <b>CATG. :</b> B	<b>QUOTITE :</b> 100 % <b>Nb D'HEURES :</b> 35 heures par semaine	<b>CLASSIFICATION :</b> Contrat de projet
<b>Pôle :</b> Environnement	<b>Service :</b>	<b>COMPOSITION DU SERVICE :</b> (voir organigramme)	<b>NOM / FONCTION DU OU DE LA SUPERIEUR-E HIERARCHIQUE DIRECT-E :</b> Chef du pôle Environnement	

## 1- FINALITES DU POSTE

La Communauté de Communes du Royans Vercors (CCRV) regroupe 13 communes dans le Royans et 5 communes dans le Vercors. Consciente des problématiques environnementales et soucieuse d'agir dans le respect de l'environnement, un contrat de transition écologique (CTE) a été signé en février 2020 avec l'Etat, la Région Auvergne Rhône-Alpes, le Département de la Drôme, l'ADEME, la Banque des Territoires et le Parc Régional du Vercors. Sa durée est de 3 ans. Des ateliers de travail et d'échanges réalisés en 2019, ont permis de définir 5 orientations pour le CTE :

- Mobilités : révolutionner les mobilités rurales et touristiques pour s'affranchir des produits pétroliers et diminuer les émissions GES
- Énergies : réduire la consommation d'énergie, produire et utiliser les énergies renouvelables
- Économie et Agriculture : produire de manière durable, consommer des produits et services locaux de qualité
- Environnement : limiter les déchets et les pollutions, protéger la biodiversité
- Ancrage territoriale et gouvernance : sensibiliser, associer, collaborer et montrer l'exemple

Ces orientations sont elles-mêmes déclinées en fiches actions ; 22 au total. Ces fiches actions sont principalement portées par des agents de la CCRV, sauf certaines par des partenaires locaux.

Le poste est subventionné en partie par la programme LEADER et le SDED.

## 2- ACTIVITES ET TACHES, INTITULE ET DESCRIPTION

Activité 1 : Coordonner, suivre et évaluer les actions inscrites au CTE

Activité 2 : Faire évoluer les fiches orientations et leurs fiches actions si besoin en cohérence avec la réalité terrain : problématiques, opportunités ou besoins des services de la CCRV ou d'autres acteurs.

Activité 3 : Mobiliser et accompagner les acteurs et les partenaires pour faire avancer les actions du CTE

Activité 4 : Dynamiser le réseau sur les thématiques du CTE

Activité 5 : Faciliter les liens entre les acteurs du CTE et apporter une cohérence d'ensemble

Activité 6 : Accompagner les chefs de pôle de la CCRV dans la mise en œuvre des projets du CTE

Activité 7 : Rôle de chef de projets concernant certains projets du CTE (pilotage de projet) pourra être demandé : animation des réunions de travail, suivi budgétaire, établissement et suivi du planning, suivi de la mise en œuvre du (des) projet(s), lien avec l' élu

Activité 8 : Participation et animation de la communication relative aux projets du CTE

Activité 9 : Organisation des comités de pilotage techniques et politiques du CTE entre les partenaires signataires du CTE, et animation des comités de transition avec les acteurs locaux.

## 3- RELATIONS FONCTIONNELLES

- Internes : l'ensemble des services.
- Externes : Partenaires locaux, Elus.

#### **4- CONDITIONS D'EXERCICE / MOYENS MATERIELS ET FINANCIERS**

**Lieu de travail :** La Chapelle en Vercors.

**Temps et horaires de travail :** 35h/semaine.

**Rémunération :** Selon la grille du cadre d'emploi des techniciens.

**Matériel mis à disposition :** Ordinateur et téléphone portable.

#### **5- PROFIL REQUIS**

**Statut :** Contrat de projet.

**Durée :** Du 15/04 au 31/12/2022. Possibilité de renouvellement dans la limite des contrats de projets.

**Formation / Diplôme et qualifications nécessaires :** Formation supérieure en développement territorial, développement durable, ingénierie.

Vous avez une connaissance des collectivités territoriales.

Permis B indispensable.

**Expérience souhaitée :** oui mais débutant accepté.

#### **6- CONTRAINTES DU POSTE**

Travail ponctuellement le soir. Déplacements sur le territoire.

#### **7- COMPETENCES ET TECHNICITES EXIGÉES PAR LE POSTE**

**Connaissances :** Formation supérieure en développement territorial, développement durable, ingénierie.

- Connaissance du cadre réglementaire, des acteurs et des politiques en matière d'environnement, de transition écologique et de développement durable.
- Connaissances scientifiques et techniques dans certains des domaines suivants : écologie, mobilité et transport, équipements de traitements des pollutions et nuisances, développement territorial en milieu rural, économie circulaire, rénovation énergétique des bâtiments, les énergies renouvelables.
- Connaissances du territoire et des acteurs locaux du Royans-Vercors est un plus
- Connaissances sur la gestion des différents types de déchets, dont les biodéchets est un plus
- Connaissances des méthodes de concertation et de participation citoyenne est un plus

#### **Savoir être et savoir-faire :**

- Autonome, proactif et force de proposition
- Savoir rendre compte
- Sens du travail en équipe, qualité relationnelle, sens de la communication
- Rigueur et méthode
- Curiosité scientifique et technique

**Candidatures (CV et lettre de motivation) à envoyer par mail avant le : 24 Février 2021**

**Entretiens avec le jury prévu le : 8 Mars 2021**

**Prise de poste souhaitée le 15 Avril 2021**

[contact@cc-royans-vercors.org](mailto:contact@cc-royans-vercors.org)